

reste, que la reproduction, pour le fond, avec quelques nouveaux détails, d'une correspondance parue sur le même sujet dans le *World* du 20 novembre.

Je trouve regrettable que l'on ait publié un pareil article avec des gravures, où l'imagination a la plus grande part, qui sont plus qu'étranges et ne peuvent que jeter du discrédit dans la religion.

Il est vrai qu'il y a quelques années, plusieurs jeunes filles, dont la piété ne fait de doute pour personne, se sont réunies à Montréal, dans le but de servir Dieu et de l'honorer par la prière et la pénitence. Mais jamais elles n'ont été approuvées et reconnues par l'autorité ecclésiastique. Elles ne le sont pas plus aujourd'hui qu'autrefois. Nul n'a reçu mission de les diriger. C'est donc à tort qu'on leur donnerait le nom de « sœurs », qu'on parlerait de « leur supérieure », de « leur costume religieux », de leur « monastère ». Il n'y a pas à Montréal de monastère ni de communauté de la Sainte-Face. Quand à la vie que mènent ces personnes, à leurs exercices de piété et à leurs mortifications, je trouve qu'il est contre toutes les lois des convenances et de la discrétion d'en parler comme votre correspondant l'a fait.

L'évêque en est juge, c'est à lui qu'il appartient de s'en rendre compte pour les approuver ou les désapprouver, et l'on peut être assuré qu'il accomplira son devoir — quelque délicate que soit la chose — en toute prudence et charité.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien publier ma lettre dans votre journal, et je demeure,

Votre très humble serviteur,

† PAUL, arch. de Montréal.

AUX PRIERES

M. l'abbé L.-T.-L. Rousseau, curé de Saint-Thomas-de-Montmagny.

Sr Agnès Slavin, auxiliaire des Sœurs grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

M. C.-T. Viau, décédé à la Longue-Pointe.